



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Cas de COVID-19 dans les établissements scolaires **La FAE demande à François Legault d'être transparent**

Montréal, le 28 mai 2020 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exige que le gouvernement de François Legault rende publiques les données complètes concernant les cas de COVID-19 recensés dans les établissements scolaires, entre le 11 et le 26 mai 2020. Elle demande de connaître la répartition par région, par établissement ainsi que par corps d'emploi. La FAE souhaite s'assurer que toutes les mesures sanitaires ont été mises en place afin de garantir la sécurité des enseignantes et enseignants, à la suite de données partielles diffusées ce matin dans le quotidien *Le Devoir*.

« Les données existent. Pourquoi ne pas les rendre disponibles? Des enseignantes et enseignants à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sont retournés au travail à la suite de la décision du premier ministre François Legault de rouvrir certaines écoles. Ils ont toutefois le droit de savoir dans quelles conditions ils le font, mais surtout, ils ont le droit d'exiger que toutes les mesures sanitaires soient mises en place et respectées afin d'assurer leur sécurité et celle des élèves qui leur sont confiés. De plus, les chiffres publiés démontrent que le virus est présent dans de nombreuses régions et qu'il y a des cas de COVID-19 dans des établissements scolaires de la CMM, alors qu'ils sont fermés. Les profs et leurs représentantes et représentants sont en droit d'exiger que les données soient rendues publiques », se questionne le président de la FAE, Sylvain Mallette.

La FAE rappelle d'ailleurs à ses membres que la plateforme *Ça cloche? Dites-le-nous!* continue de documenter et de recenser les observations des enseignantes et enseignants quant au non-respect des directives émises par le gouvernement dans le cadre de la réouverture des établissements scolaires. À ce jour, 324 signalements ont été faits afin de permettre aux syndicats locaux de faire les représentations nécessaires auprès des commissions scolaires.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que près de 1 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et l'Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications, au 514-603-2290 ou à mj.nantel@lafae.qc.ca